



Mairie  
45 rue de l'Aunette  
60240 SENOTS

TÉLÉPHONE :  
03.44.08.70.83.

EMAIL :  
[mairie.senots@wanadoo.fr](mailto:mairie.senots@wanadoo.fr)

SITE :  
[www.senots.fr](http://www.senots.fr)

Accueil du public :

Mardi 17h00-19h30  
Mercredi 9h00-12h30  
Jeudi 17h00-19h30

*Retrouvez en  
dernière page des  
informations  
pratiques !!*

## **Dans ce numéro :**

Evénements passés  
Evénements récents  
Distribution de prix  
Evénements à venir  
Un peu d'histoire  
Rappels  
Informations pratiques

**NOUVEAUTES  
PAGE 7**

## **Le déconfinement, ouf !**

*Cette année restera marquée par l'extraordinaire période que nous avons vécue avec le confinement et par celle que nous vivons et vivrons encore quelques temps tant que le virus circulera.*

*Je n'ai pas eu, ni le temps, ni l'occasion de vous remercier pour la confiance témoignée avec le résultat des élections municipales, alors merci à tous.*

*Le confinement aura été "l'occasion" de mettre en place, dès le 17 mars, une chaîne d'entraide par le biais d'une adresse mail dédiée. Ainsi des courses ont pu être effectuées par des bénévoles permettant aux demandeurs de ne pas sortir.*

*Merci à Quentin, Julie, Florent, Lynda, Rémy, Gérard, Béatrice...d'avoir été présents et dévoués.*

*Merci à Hervé RAYMONT, gérant de l'épicerie de Fleury de nous avoir accompagnés.*

*Merci à vous tous d'avoir aussi bien respecté ce confinement.*

*Merci aux membres du conseil municipal, anciens comme nouveaux de votre aide. Nous ne sommes jamais trop nombreux !*

*Nous maintenons toujours les distances et les gestes barrières, ce qui ne nous permettra pas d'envisager une fête des voisins comme les années précédentes. Cependant, je vous encourage à organiser cette fête si vous le souhaitez dans votre rue, en petit comité.*

*Une gazette avait été préparée en début d'année mais les évènements ont fait qu'elle n'a pas pu être distribuée.*

*Celle-ci est un peu comme le début d'une autre ère, on oublie ces derniers mois et on recommence autre chose différemment.*

*Elle est légère mais ce n'est que la première !!*

*Encore merci à tous !*

*Carole GAUTIER.*

**LE SITE INTERNET EST PRET !!! (Merci Eric !)**

**Vous y trouverez petit à petit toutes les infos et actualités dont vous auriez besoin.**

**[www.senots.fr](http://www.senots.fr)**

## EVENEMENTS PASSES en 2019

### JOURNEE CITOYENNE et BRICOLAGE le 1<sup>er</sup> juin

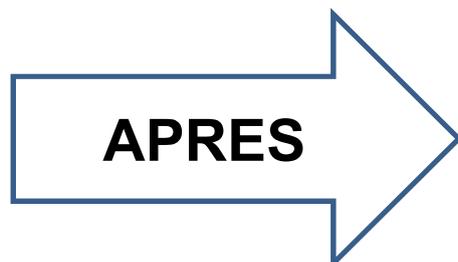
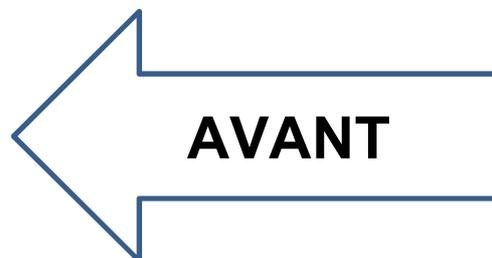
La 2<sup>ème</sup> édition qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin a été fructueuse tant en nombre de participants (supérieur à l'année précédente) qu'en nombre de sacs collectés.

Environ 30 personnes se sont partagées entre Senots et Bléquencourt durant une matinée conviviale et très ensoleillée.

La quantité ramassée le long des rues, dans les chemins communaux, autour des terrains de tennis et dans les rivières au niveau des lavoirs, montre l'efficacité du groupe mais, malheureusement, démontre aussi le niveau grandissant d'incivilités. Un camion a été entièrement rempli et emmené à la déchetterie de Liancourt Saint-Pierre. Voir aussi en page 7.

Pendant ce temps-là, un autre groupe de « bricoleurs » s'est chargé de la remise en état, dans les règles de l'art, de l'abri de bus de la Mairie de Senots.

Pour clôturer cette journée citoyenne, nous étions tous conviés à la **FETE DES VOISINS**.



### L'ENDURO DU BEAUVAISIS le 1er septembre

Notre village a été traversé par l'enduro moto organisé, comme l'année précédente, par le BEAUVAIS MOTO CLUB.

En effet, très contents de l'accueil qui leur a été réservé en 2018, ils ont souhaité intégrer SENOTS dans leur circuit 2019.

3 habitants de BLEQUENCOURT (dont un adolescent de 14 ans) faisaient partie des 200 participants.

Bravo à eux !!



### TELETHON MOTO le 3 novembre

Le MotoClub de Méru a créé un circuit moto sur lequel plus de 200 motards licenciés ont pu tourner. Merci à l'habitant de BLEQUENCOURT qui a prêté son matériel de chantier et à l'EARL GUIGNIER qui a mis à disposition son champ.

**Plus de 2000 € au profit du Téléthon ont été récoltés lors de cette journée.**

### COMMEMORATION du 11 novembre

Cette année, et après Fleury l'année dernière, nous étions la commune organisatrice.

Avec la collaboration des enfants des écoles et de leurs enseignants, une très belle cérémonie a eu lieu au cimetière de Senots en présence des élus des communes de Fresnes l'Eguillon et Fleury, des gendarmes de la caserne de Méru et de nombreux parents.

Selon la tradition, un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie du souvenir qui a réuni plus d'une centaine de personnes.

Les décorations conçues par les enfants sont toujours visibles au cimetière. Retrouvez également un article sur notre monument aux morts dans notre rubrique « Un peu d'histoire ».





#### FETE DE NOEL 2019 le 15 décembre

Que dire ? Très peu de personnes présentes malgré une arrivée des plus originale du Père Noël !!

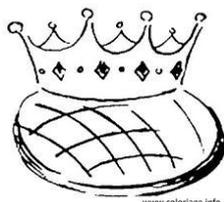
*RAPPEL : Merci de noter que le cadeau de Noël sera uniquement remis aux enfants présents le jour de la fête (ou en l'absence de l'enfant, à ses parents ou frères et sœurs présents).*

*Si les parents ont prévenu la mairie de l'absence de l'enfant, le cadeau pourra être récupéré à la Mairie, durant les jours et heures d'ouverture jusqu'à la rentrée de janvier.*

*Tous les cadeaux non remis seront repris par le Père Noël !*



## ÉVÉNEMENTS PASSÉS en 2020



. **GALETTE 2020 le 24 janvier**

On s'est régalés !



. **Elections municipales le 15 mars**

Merci !



. **CONFINEMENT le 17 mars.....**

Difficile, anxiogène, triste, douloureux.....

Pendant le confinement, les conseillers municipaux ont repeint les bancs des 2 places communales.

## DISTRIBUTION DE PRIX

### FELICITATIONS à notre artiste-peintre local Daniel LAFORGE

Il a obtenu un nouveau prix à rajouter à son palmarès :  
« 1er prix du Salon 2020 »  
lors du 49<sup>ème</sup> salon du Plessis-Bouchard  
pour son tableau « Rêve d'Opéra »



### FELICITATIONS au Haras de Senots

Après seulement 2 ans ½ d'activité, il a obtenu 3 labels  
QUALITE de la Fédération Française d'Equitation.



**BLAME** à celui qui a déposé son tas d'ordures sur le parking du terrain de tennis le 27 septembre 2019. Une plainte est en cours.

**BLAME** à ceux qui continuent de jeter leurs ordures dans nos fossés et sur nos routes.

**BLAME** à ceux qui par leur comportement impoli ou incivil gênent leur voisinage;



## EVENEMENTS A VENIR



### L'ENDURO DU BEAUVAISIS le 06 septembre 2020

Notre village sera encore traversé par l'enduro moto organisé, comme les années précédentes, par le BEAUVAIS MOTO CLUB.

En effet, très contents de l'accueil qui leur a été réservé en 2018 et 2019, ils ont souhaité réintégrer SENOTS dans leur circuit 2020.

**NOUVEAUTE** : Une spéciale aura lieu sur un terrain spécialement aménagé pour cette journée (uniquement cette journée), sur les champs le long du bois auxquels on accède par le chemin qui fait le tour, du cimetière aux terrains de tennis.

Venez nombreux les encourager !

Dates  
à retenir !!

La période ne nous permet pas d'envisager d'autres festivités dans l'immédiat.

Vous serez prévenus en cas de changement.

## NOUVEAUTES

### Le conseil municipal, lors de sa dernière réunion a décidé de créer :

Une commission extra-communale "**ANIMATIONS**" (équivalente à un comité des fêtes)

Une commission extra-communale "**JEUNESSE**" (équivalente à un conseil municipal jeunes âgés au maximum de 20 ans)

Afin de construire l'avenir de ces commissions, elles doivent être composées par des membres élus désignés par le conseil et surtout par des membres extérieurs aux élus.

**Nous attendons toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient en faire partie, même occasionnellement ! N'hésitez pas à venir aux réunions de mise en place prévues :**  
**dans l'ancienne salle de classe**

**samedi 04 juillet à 10h pour « la Jeunesse »**

**samedi 04 juillet à 11h pour « l'Animation »**

## Un peu d'histoire

En cette année 2020, nous venons d'entrer dans une nouvelle décennie<sup>1</sup>. Dans quelque temps, quand nous et nos enfants évoqueront cette époque que nous sommes en train d'inaugurer, nous parlerons « des années 20 ». Que nous réserve cette décennie ? De quoi se rappellera t-on, de quels évènements à venir serons-nous nostalgiques ? Quelle actualité d'aujourd'hui fera l'Histoire de demain ? Nous n'en savons rien.

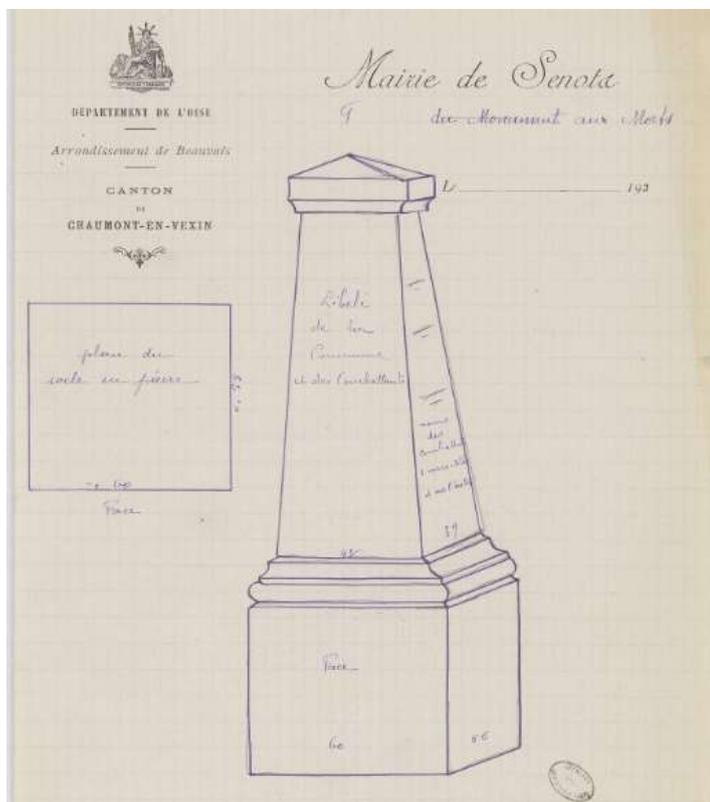
Mais pour les anciens ou pour les passionnés d'Histoire, il est d'autres « années 20 » qui nous plongent dans l'enfance de nos parents, de nos grands-parents, voire de nos ancêtres plus éloignés. Il ne s'agit pas ici de traiter de la grande Histoire, même si bien sûr elle a influé sur chacun, mais plutôt de ce qui a pu se passer au quotidien chez nous, à Blequencourt et à Senots.

**1920** Comme tous les villages de France, Senots se remet de la Grande Guerre et tente de recommencer à vivre. Il suffit de passer par notre petit cimetière pour constater que le village n'a pas été épargné et que bien des familles ont été touchées. C'est l'époque où chaque commune investit pour honorer ses morts en faisant ériger un monument qui leur est spécialement consacré. On peut retrouver le projet du village dans les Archives et constater que celui d'aujourd'hui est bien conforme aux plans d'origine.

La petite colonne du cimetière donne six noms :

Alfred Benard - Leon Dejouy – Octave Naudinet – Noël Guignet – Aimé Deschamps – Lucien Deschamps.

Que savons nous d'eux ? Leur histoire à tous mériterait de faire l'objet d'un article à part entière



<sup>1</sup> même si les puristes considèrent que cette nouvelle décennie ne débutera que le 1<sup>er</sup> janvier 2021

<sup>2</sup> Préfecture, contrôle des affaires communales – AD60, Cartes et Plans, ref. 2014760

<sup>3</sup> licence CC-BY-NC-SA 2.0 - Creative Commons (projet Sauvons nos Tombes – Geneanet)

Projet de monument – Mairie de Senots, débuts des années 20 <sup>2</sup>

photo du monument aujourd'hui <sup>3</sup>

*Si vous détenez des anciens documents (photos, articles de journaux, cartes postales) relatifs à notre village et que vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre, n'hésitez pas à contacter la Mairie. Nous pourrions les faire paraître dans nos prochains numéros.*

Mais pour l'heure, pour en rester au contexte de ce début des années 1920, mettons le zoom sur les deux derniers, deux frères, tous deux nés à Senots, fils d'un cressonnier de Blequencourt nommé Deschamps, qui vit trois fils partir le même jour, simples soldats de 2<sup>e</sup> classe (nos *bidasses*, nos *poilus*), dont deux ne sont jamais revenus.

- **Lucien** avait 27 ans. Il a été « tué à l'ennemi » à Etrepilly le 7 septembre 1914, tout au début de la guerre, pendant la Bataille de la Marne. Son décès ne sera officiellement constaté par jugement que le 25 mars 1927 et son décès enregistré à l'état-civil le 16 avril suivant, soit près de 13 ans après. Il s'était marié à peine 5 ans avant la guerre, en 1909.

- **Aimé**, son jeune frère, avait 25 ans. Il a été « tué à l'ennemi » au combat de Fromereville dans la Meuse le 21 mai 1916 pendant la Bataille de Verdun. Son acte de décès a été transcrit à Senots le 15 juillet 1916.

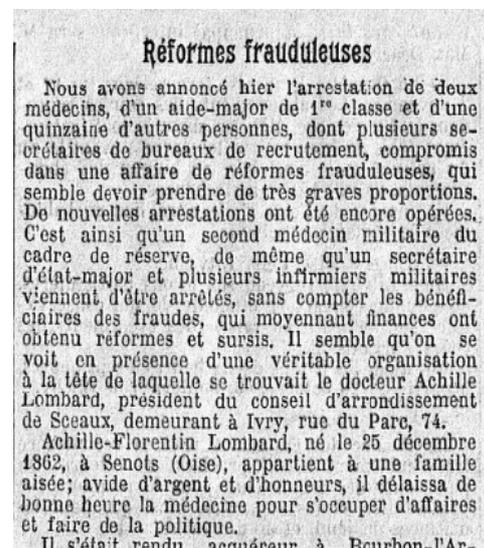
L'esprit et le « parfum » des années 20 devaient être tristes pour cette famille et pour tant d'autres.

Et pendant ce temps, au moment du deuil et avant la reconstruction, une affaire d'escroquerie mettant en cause un natif de Senots a défrayé la chronique<sup>4</sup>, l'affaire des « réformes frauduleuses » ou « affaire Lombard-Laborde-Garfunkel et Cie ». Le docteur Achille-Florentin Lombard, né à Senots en 1869, fils d'une famille aisée de tabletiers de Blequencourt qui avait eu les moyens de lui offrir de longues études, avait délaissé la médecine pour les affaires et la politique et surtout pour l'argent et les honneurs. Il avait organisé un système pour faire réformer les appelés qui voulaient éviter le front ou se faire hospitaliser pour prolonger leur permission. Pas par humanisme, mais pour l'argent (2000 francs de l'époque par tête) et la reconnaissance pouvant se révéler utile pour ses ambitions politiques pour l'après-guerre. Il a été condamné à 10 ans de travaux forcés par le conseil de guerre<sup>5</sup>. Si ses parents résidaient toujours à Senots en 1921, il en était parti depuis longtemps, ayant ouvert son cabinet à Paris. Il y est décédé en 1932.

<sup>4</sup> Journaux « Le Temps » du 22 octobre 1915, « le Midi Socialiste » du 30 mars 1916, etc. – ouvrage « Les embusqués » de Charles Ridet, ed. Armand Collin 2007

<sup>5</sup> cette affaire se passe au moment où les déserteurs étaient fusillés et qui furent depuis réhabilités

<sup>6</sup> comme beaucoup d'articles de journaux, celui-ci comporte des erreurs. Achille Florentin Lombard est né en 1869 et non en 1862



Extrait de l'article paru dans « Le Temps » le 22 Octobre 1915<sup>6</sup>

Au vu de l'hécatombe, peut-on en vouloir à ceux qui tentaient d'échapper aux tranchées et à la mort ? On peut par contre s'indigner que d'aucuns aient voulu spéculer sur cette angoisse. Mais ceci est une autre histoire.

## Autres « années 20 » ..... plus éloignées

**1720** Senots semble alors un village réputé pour ses nourrices. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'enfants trouvés ou abandonnés placés par les hospices et orphelinats dans des familles d'accueil, mais de contrats passés par des bourgeois, notables et artisans aisés des villes qui, pour poursuivre leur activité, confiaient leurs enfants souvent dès la naissance à une nourrice pour les nourrir, les élever, les soigner avec leurs propres enfants.

Ces contrats, souvent oraux, étaient conclus non avec la nourrice mais avec son époux, chef de famille et seul habilité à l'époque pour traiter d'un engagement financier. On les qualifiait de « pères nourriciers ».

A **Fresneaux-Montchevreuil** sont cités cette même année 4 enfants en nourrice, mais tous sont enfants de bourgeois de Paris. Quelques-uns sont cités dans les villages alentour, également enfants de Paris. Une certaine organisation paraissait donc régner, les enfants de Paris à **Fresneaux, Bachivillers**, etc, les enfants des autres villes à **Senots**. Bien sûr, il faudrait mener une étude complète pour mieux connaître les statistiques, les coutumes et règles en la matière.

A une époque où les chefs de famille de **Senots** étaient dans leur majorité cultivateurs, tabletiers, cressonniers ou petits artisans, ces contrats apportaient un complément de revenu non négligeable, les nourrices s'occupant souvent de plusieurs nourrissons et percevant donc plusieurs gages.

En 1720, on relève au moins 5 enfants « étrangers » placés en nourrice à **Senots**.

- Joseph Bonnart, 9 mois, en nourrice chez Pierre Essallin, est fils d'un maître cordonnier de la paroisse des Trois Patrons à **St Denis en France**.
- Thomas Lecuyer, 3 mois, chez le même père nourricier, est fils d'un faiseur de bas et officier du roi.
- François Mellon Hamel, 8 mois, chez Nicolas Logne, est fils d'un maître-horloger de **Pontoise**.
- Marie Depaux, 3 mois ½, chez Jeanne Frimart veuve Compressi, est fille d'un ancien fermier en l'abbaye de **Ressons**, alors receveur d'**Haillancourt** paroisse de **St Crépin**.
- Jean Guillaume Craxter, 8 mois, chez Laurent Hommet, sans précision de métier et d'adresse du père de l'enfant.

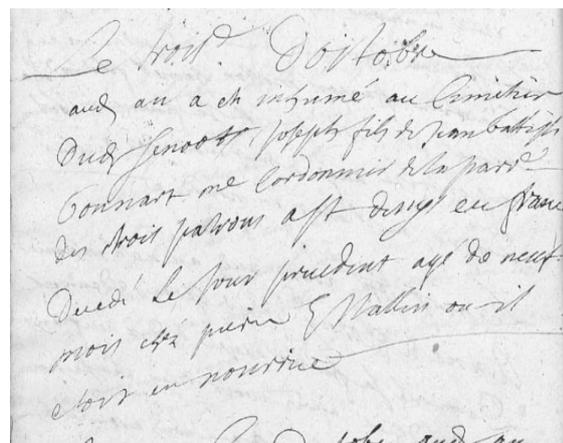
On voit que parfois les enfants étaient mis en nourrice très près de chez eux (**St Crépin**), mais aussi venaient de villes plus éloignées (**Pontoise**, **St Denis**), ce qui tend à démontrer la réputation de **Senots** pour cette activité et l'existence d'un réseau de placement.

Malheureusement, ces enfants ne sont connus que parce que leurs décès sont enregistrés sur les registres paroissiaux. Le nombre d'enfants placés était donc plus important, parce que beaucoup restaient en vie et étaient plus tard rendus à leurs parents en bonne santé. D'autres alors prenaient leurs places.

Car ces enfants étaient bien traités. Les parents avaient d'ailleurs tout intérêt à les garder en vie et en bonne santé, ne serait-ce que pour conserver cette rentrée d'argent et préserver leur réputation pour que d'autres enfants leur soient confiés. Ils étaient élevés avec les enfants de la famille, parfois même à leur détriment, le lait de la nourrice étant réservé en priorité au petit pensionnaire. Quand un décès de ces enfants était enregistré, il était souvent suivi ou précédé du nourrisson de la famille.



La nourrice, par Pierre Duval Le Camus, Musée du Louvre sur Base Joconde



Acte de décès du petit Joseph Bonnart le 3 octobre 1720 – Registre paroissial de Senots (AD60 – 3<sup>e</sup>613/2)

<sup>7</sup> le fermier n'est pas un laboureur mais un employé de la ferme générale dont la fonction est de collecter les impôts

Car à cette époque, la médecine était inexistante, la mortalité infantile effrayante. Des épidémies sévissaient contre lesquelles on ne pouvait rien ou qu'on ne connaissait pas.

<sup>8</sup> source : « Le Beauvaisis au XVIII<sup>e</sup> siècle : la campagne » par Jean Ganiage, INED puf CNRS en ligne via Google Livres

<sup>9</sup> bilan démographique négatif, nombre de décès très supérieur au nombre de naissances sur ces 5 villages alors qu'il est largement positif dans les autres

Une étude particulière<sup>8</sup> a été menée sur la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle faisant apparaître une surmortalité exceptionnelle dans cinq villages<sup>9</sup> de la « vallée », **Fresneaux, Senots, Fresne-Léguillon, Fleury et Pouilly**, alors que les autres villages du « plateau » étaient épargnés.

**Senots, Fresneaux et Pouilly** sont les plus touchés sur ces « années 1720 » et sur toute la période de 1710 à 1759. L'étude en attribue la cause probable à la typhoïde provenant de la pollution des eaux.

« Les quatre premiers (villages) sont établis sur le ru du Mesnil, Pouilly, Blequencourt dépendance de Senots et Heulecourt hameau de Fresnes près du ru de Pouilly .../... Ces cinq villages égrenaient leurs maisons au bord de deux ruisseaux, qui y puisaient presque toute leur eau, alors que ceux d'alentour dépendaient de puits creusés plus ou moins profondément dans le plateau ».



Périodes	Nombre moyen de décès pour 100 naissances				
	Fresneaux-Montchevreuil	Senots	Fresnes l'Éguillon	Fleury	Pouilly
1710-1719	104,5	107,6	89,4	98	109,5
1720-1739	92,2	108,1	98,6	117,3	105,8
1740-1759	109,3	108,6	108,9	111,4	72,4

Extrait de l'ouvrage cité en <sup>8</sup>

**A SUIVRE .... dans un prochain numéro,  
d'autres "années 20"  
1820, 1620, etc...**

## RAPPELS

PROPRIÉTÉ  
PRIVÉE

### A l'attention des randonneurs, promeneurs, à pied, vélo, quad, etc....

Nous vous rappelons que les champs cultivés ou non, que les prés et pâtures sont des propriétés privées.

Traverser un champ est une violation de domicile et, de surcroît, entraîne des dommages aux cultures.

Des troupeaux ou des bêtes isolées peuvent occuper les prés et pâtures. Il peut être dangereux de s'y aventurer et totalement inadmissible d'effrayer délibérément les bêtes. Tenez vos chiens en laisse et empêchez-les d'y entrer.

CHEMIN  
PRIVE

De même, certains bois ou chemins sont également privés et signalés par des panneaux « PROPRIÉTÉ PRIVÉE » ou plus simplement « PRIVE ». Au même titre que vos propres jardins, les promeneurs n'y sont pas les bienvenus. Nous vous remercions de respecter ces règles de bonne conduite.

---

### Bien vivre ensemble : les règles de bon voisinage

Il est rappelé que l'on ne doit pas utiliser les engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse, motos, etc, en dehors des jours et horaires ci-dessous :

du Lundi au Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

N'oubliez pas, tout pousse !!! La taille des haies donnant sur la voie publique est une obligation et est à la charge des occupants du logement. La taille des haies mitoyennes entre propriétés privées est également une obligation !



**Bien vivre ensemble : les règles de bon voisinage (suite)**

Quand il est possible de faire autrement et c'est souvent le cas, alors merci à tous d'éviter de rester stationner de façon continue dans nos rues étroites : rue de Fresnes, rue de l'Aunette, rue de Pouilly, rue d'Heulecourt, ainsi que sur la Place de Senots.

En effet, nous avons été contactés par la société gérant le ramassage des ordures ménagères et la société des bus scolaires pour cette gêne.

Il arrivera un jour où les camions poubelles refuseront de passer, où les livraisons n'auront plus lieu et où le bus scolaire se verra interdit de traverser ces rues.

De plus, les bas-côtés s'en trouvent fort dégradés et il est fort désagréable de devoir marcher ou rouler dans la boue ou dans les trous qui se sont formés et qu'il faudra réparer !

Merci de respecter ces règles de bon voisinage pour le bien-être de tous !!



## INFORMATIONS PRATIQUES ET N° UTILES



POMPIERS	18 ou 112 pour les portables
GENDARMERIE	17
SAMU	15
HOPITAL CHAUMONT	03 44 49 54 54
DEPANNAGE EDF	0 810 333 080 ou 0 810 433 080
DEPANNAGE EAU	0 810 108 801

Directeur de la publication :  
Carole GAUTIER  
Maire  
Rédacteurs :  
JP DUBOILLE  
C. LANGE  
A. DELCOURT-DRUGY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN  
03 44 49 15 15

CENTRE SOCIAL DE CHAUMONT EN VEXIN  
03 44 49 01 80

TRESORERIE DE CHAUMONT EN VEXIN  
03 44 49 00 97

## DECHETTERIE *Liancourt Saint-Pierre*

### Horaires d'hiver

(du 1<sup>er</sup>/11 au 28/02):

Lundi 14h-17h  
Mercredi 9h-13h et 14h-17h  
Vendredi 9h-13h et 14h-17h  
Samedi 9h-13h et 14h-17h  
Dimanche 9h-13h

### Horaires d'été

(du 1<sup>er</sup>/03 au 31/10) :

Lundi 14h-19h  
Mercredi 9h-13h et 14h-19h  
Vendredi 9h-13h et 14h-19h  
Samedi 9h-13h et 14h-19h  
Dimanche 9h-13h

**DES MASQUES  
LAVABLES SONT  
DISPONIBLES EN  
MAIRIE,  
A RETIRER AUX  
HEURES  
D'OUVERTURE**

## Renseignements utiles

### URBANISME

Petit rappel : tous les travaux (fenêtres, portails, abri de jardin...) doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

**Le PLU est consultable sur  
[www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)**

### RECENSEMENT MILITAIRE

Dans les 3 mois suivants leur 16ème anniversaire, les jeunes hommes ET les jeunes femmes sont priés de venir se faire recenser en Mairie en présentant le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité en cours de validité. Cette inscription est nécessaire pour la journée de citoyenneté à venir mais surtout pour les inscriptions en écoles secondaires et supérieures.

Vous venez d'arriver à Senots-Bléquencourt et vous souhaitez vous inscrire sur les **LISTES ELECTORALES ?**

Pour cela, présentez-vous à la Mairie aux horaires d'ouverture muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent ou faites la démarche sur internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Désormais, les demandes de **Carte Nationale d'Identité** et de **PASSEPORT** se font par Internet avant un RDV en Mairie de Chaumont ou Méru.

Renseignez-vous à la mairie ou sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)